

Barrage de Poutès : les propositions des écologistes

Preveil 11 fév 07



De gauche à droite : Guillaume Cortot, Roberto Epple, Martin Arnoud, Philippe Cochet, Camille Soleilhac.

Les représentants du collectif des associations écologistes favorables au démantèlement du barrage de Poutès, situé sur la commune de Monistrol-d'Allier, ont fait le point ce vendredi matin dans les locaux de la Maison de la pêche, au Puy.

Roberto Epple, président de l'association SOS Loire vivante venu avec Guillaume Cortot, était entouré de Camille Soleilhac, le président de la fédération départementale de pêche, Philippe Cochet, le président de Nature Haute-Loire, Martin Arnoud, de WWF, et M. Houdont, du bureau d'études Energies demain.

Rappelons que la concession d'EDF sur le barrage de Poutès arrive à expiration à la fin de l'année. Il y a deux ans, EDF a demandé son renouvellement pour une durée de 40 ans, demande qui a soulevé un tollé dans les associations écologistes qui se sont fédérées dans un collectif. L'enquête publique, close en juillet, s'est montrée favorable à une concession renouvelée de 10 ans, à la création d'un comité de pilotage et à la prise de mesure des dégradations. De son côté, le Conseil général s'est dit favorable à une exploitation limitée à 15 ans, le Conseil régional à 8 ans tandis que le collectif se prononçait pour le démantèlement du barrage, concédant trois ans à EDF pour financer le démantèlement au motif que « les inconvénients écologiques de l'exploitation de ce barrage dépassent les avantages sachant qu'il y a des alternatives de production », précisait Martin Arnoud.

Alors même que l'avenir du barrage devrait être arrêté par le Premier ministre très prochainement, les écologistes, eux, sont déjà « dans l'après Poutès ».

Un optimisme encouragé par l'accueil qu'ils ont reçu au ministère de l'Environnement, qui ne souhaite pas reconduire la concession d'EDF, même s'il reste au collectif à convaincre le ministère de l'Industrie.

Pour le collectif, Poutès doit même devenir « un symbole » pour les 8000 à 10 000

barrages hydrauliques en Europe qui arrivent en fin de concession, parce que pour eux, « Poutès peut être le lieu dans lequel producteurs d'énergie et utilisateurs des rivières apprennent à se construire un avenir ». Cela devrait être donc prendre la forme d'un comité de pilotage qui regroupera institutionnels, l'ADEME, ONG écologistes et collectivités locales.

On sait que la commune de Monistrol-d'Allier est opposée au démantèlement, trouvant dans l'exploitation du barrage une manne bienvenue. « C'est aussi l'un des buts du colloque que nous allons tenir en mars que de trouver des solutions pour boucher les trous dans le budget communal de Monistrol-d'Allier », précisait Roberto Epple.

A ce propos, le bureau d'études Energies demain a présenté les conclusions d'un rapport qui préconise une gestion différente, orientée vers la production d'électricité verte ; le rapport propose de confier aux collectivités qui bénéficient de la taxe professionnelle du barrage de Poutès l'exploitation des ouvrages électriques restants (au nombre de deux) pour compenser la perte si le barrage est démantelé.

Lors de ce colloque intitulé « Des énergies renouvelables, des saumons et des hommes » qui aura lieu les 8 et 9 mars au Puy, on parlera donc du barrage de Poutès bien sûr, mais pas seulement : il sera aussi question plus globalement de la place des énergies renouvelables en France : « ce colloque rassemblera tous les acteurs de l'énergie renouvelable et de la protection de la biodiversité aquatique, ainsi que des spécialistes d'envergure nationale et internationale. C'est une manière d'ouvrir vers des solutions », insiste Roberto Epple.

Ce colloque est ouvert à tous. Programme complet et bulletins d'inscription sur demande auprès de SOS Loire vivante au 04 71 05 57 88.